

LES PROGRAMMES DE TRANSFERT MONÉTAIRE SONT-ILS PRÊTS POUR L'AVENIR ?

RÉSUMÉ DU RAPPORT FINAL



LES PROGRAMMES DE TRANSFERT MONÉTAIRE SONT-ILS PRÊTS POUR L'AVENIR ?

RÉSUMÉ DU RAPPORT FINAL

Janvier 2014

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été rédigé par le Humanitarian Futures Programme. Le Humanitarian Futures Programme, du King's College à Londres, remercie le Cash Learning Partnership, le ministère britannique du Développement international (DFID) et le service d'aide humanitaire et de protection civile de la Commission européenne (ECHO), pour lui avoir permis de procéder à cette analyse spéculative portant sur l'avenir des programmes de transfert monétaire. Le Humanitarian Futures Programme souhaite également remercier l'ensemble des conseillers et spécialistes externes qui ont contribué à cette initiative de diverses manières. Il s'agit notamment de membres du groupe consultatif technique qui ont apporté des informations lors de différents entretiens et réunions, et qui ont également relu les brouillons du rapport.

Les membres de ce groupe comprennent :

Alexandre Castellano	ECHO
Annalisa Conte	Programme alimentaire mondial
John Lamm	USAID
Kirsten Gelsdorf	UNOCHA
Kyla Reid	GSM Association
Heather Kindness	DFID
Heidi Gilert	DFID
Helen Gichohi	Equity Bank Foundation
Pete Garratt	Croix-Rouge britannique/comité de pilotage du Cash Learning Partnership
Richard Cook	Nielson
Simon Levine	Overseas Development Institute

Le projet « Les programmes de transfert monétaire sont-ils prêts pour l'avenir ? » a été mené au sein du Humanitarian Futures Programme par Joanne Burke et Lucy Pearson. L'équipe chargée des recherches était composée des membres du HFP suivants : Sarah Bailey, Emma Jowett, Tasneem Mowjee, Rachel Slater et Dharini Bhuvanendra, qui ont mené les principales recherches thématiques. Simon Bayley, Justin Armstrong et le Dr Randolph Kent ont eux aussi contribué aux principales recherches, au soutien et à la rédaction. Ces rapports ont été édités par Sophie Evans et Charlotte Crabtree.

Le ministère britannique du Développement international supervise les actions humanitaires du Royaume-Uni qui ont pour but de mettre un terme à l'extrême pauvreté. Le DFID supprime le besoin d'apporter une aide en créant de l'emploi, en libérant le potentiel des filles et des femmes, et en contribuant à sauver des vies lorsque surviennent des situations d'urgence humanitaire.

L'aide humanitaire apportée par l'Union européenne finance des opérations d'aide ciblant des victimes de catastrophes naturelles et de conflits en dehors de l'Union. Cette aide est fournie directement aux personnes dans le besoin, en toute impartialité, sans discrimination en matière d'ethnie, de religion, de sexe, d'âge, de nationalité ou d'affiliation politique.

Note : ce document a été élaboré avec le soutien financier de l'Union européenne et du ministère britannique du Développement international. Les idées qui y sont exprimées ne reflètent aucunement l'opinion officielle de l'une ou de l'autre partie ; ces dernières ne sont pas responsables de quelque utilisation que ce soit des informations contenues dans ce document.

Photo de couverture : Fatoumata Diabate

ACRONYMES

BRICS	Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud
CaLP	Cash Learning Partnership
PTM	Programmes de transfert monétaire
CAD	Comité d'aide au développement
DEC	Disasters and Emergency Committee (Comité britannique de gestion des urgences liées aux catastrophes)
RRC	Réduction des risques de catastrophe
DFID	Ministère britannique du Développement international
ECHO	Service d'aide humanitaire et de protection civile de la Commission européenne
ECOSOC	Conseil économique et social
CAH	Cadre d'action de Hyogo
HFP	Humanitarian Futures Programme
HSNP	Hunger Safety Net Programme
IASC	Comité permanent interorganisations
TIC	Technologies de l'information et de la communication
IFI	Institution financière internationale
ONGI	Organisation non gouvernementale internationale
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
GCT	Groupe consultatif technique
PSNP	Productive Safety Net Programme
ONG	Organisation non gouvernementale
NUO	Nations unies
UNDOCO	Bureau de la coordination des activités de développement
SIPC	Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations unies
UNOCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies
UNHCR	Agence des Nations unies pour les réfugiés
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
FEM	Forum économique mondial
PAM	Programme alimentaire mondial

INTRODUCTION

Le présent résumé expose les résultats d'un travail de recherche mené en 2013 intitulé « Les programmes de transfert monétaire sont-ils prêts pour l'avenir ? » Cette recherche a été commandée par le Cash Learning Partnership (CaLP) et menée par le Humanitarian Futures Programme (HFP), du King's College à Londres. Ce projet vise à comprendre comment les changements qui surviennent dans le paysage mondial général et dans la sphère humanitaire pourraient évoluer par la suite (jusqu'en 2025) ; il aspire aussi à étudier comment ces changements pourraient façonner les programmes de transfert monétaire (PTM). L'analyse effectuée dans le cadre du projet étudie ces problématiques avec pour contexte le dialogue mondial en cours sur l'avenir de l'humanitarisme, notamment les processus liés aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) pour l'après-2015, le débat sur le prochain Cadre d'action de Hyogo (HFA2) et le Sommet humanitaire mondial de 2016.

Ces recherches indiquent une acceptation croissante, sur le plan conceptuel, de l'utilisation des transferts monétaires, à la fois par les acteurs humanitaires internationaux et par les gouvernements affectés par une crise. Néanmoins, il est aussi précisé que les PTM sont rarement considérés comme un outil de premier plan et à part entière ; la plupart du temps, ils sont perçus comme un mécanisme complémentaire qui s'appuie sur d'autres mécanismes plus courants liés à l'aide en nature, tels que les programmes de « nourriture contre argent ». En reléguant l'argent au simple rang d'« outil » pour l'aide en nature et d'autres modalités de financement en situation d'urgence, on en vient malgré tout à sous-estimer la valeur potentiellement transformative qu'il représente dans un contexte futur.

Afin d'exploiter pleinement le potentiel des programmes de transfert monétaire, il sera nécessaire d'opter pour un nouveau modèle opérationnel. Ce modèle devra suivre non seulement la nature changeante des menaces et besoins humanitaires, mais il lui faudra aussi tenir compte des réalités interdépendantes et en évolution dans les domaines technologique, socio-économique, démographique et de la gouvernance, dans lesquelles on mettra les transferts monétaires en pratique à l'avenir. Le présent rapport présente une série de recommandations destinées aussi bien au secteur humanitaire, de façon générale, qu'à des groupes bien précis de parties prenantes. La mise en pratique de ces conseils pourrait, en toute logique, servir de base à la création de ce nouveau modèle opérationnel.

Ce rapport et les autres fruits du projet seront, on l'espère, largement diffusés et leurs conclusions et suggestions, débattues à tous les niveaux au sein du secteur. Ce processus devrait donner lieu à une série de priorités qui pourraient être les fondements d'un programme d'actions tournées vers l'avenir. Dans l'idéal, ce programme doit être conçu par l'ensemble du réseau d'acteurs identifiés dans cette analyse qui ont un intérêt et un rôle à jouer dans l'évolution des PTM.

Ce résumé a été rédigé dans l'optique de constituer un document à part entière. Il est complété d'un rapport final et d'un ensemble d'annexes qui contiennent l'ensemble des résultats obtenus au cours de ce projet de recherche¹.

¹ Compte-rendu de la réunion sur l'analyse des tendances, notes de la réunion sur les résultats, quatre rapports d'étude thématiques, document de réflexion sur les PTM dans un contexte futur

FONDEMENTS, PORTÉE ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Sept questions de recherche globales

Dans ses termes de référence, le CaLP a posé sept questions globales afin de définir le cadre de la recherche :

- à quoi ressemblera le monde humanitaire d'ici 2020-2025 ? Quels seront les principaux acteurs et influences ?
- Quelles sont les tendances de financement actuel et futur prévu pour les PTM ?
- Quelles stratégies les bailleurs de fonds, les gouvernements, le secteur privé et les organismes internationaux de coordination humanitaire envisagent-ils d'utiliser afin de garantir qu'ils sont prêts pour l'avenir ?
- Quel rôle les bailleurs de fonds émergents joueront-ils dans le paysage humanitaire changeant et dans la montée de nouvelles modalités telles que les PTM ?
- Le secteur humanitaire est-il prêt pour une interaction accrue avec les acteurs du secteur privé dans le cadre de la mise en œuvre des PTM et d'autres approches innovantes ? À quoi cela ressemblera-t-il et comment cela fonctionnera-t-il ?
- Quelles stratégies et quels projets institutionnels doivent être mis sur pied (par les bailleurs de fonds et les divers responsables de l'élaboration des politiques) en vue de garantir les capacités et la préparation futures ?
- Quels sont les obstacles potentiels à la contribution à la croissance prévue des PTM ?

Approche et méthodologie de recherche

Ces recherches ont été entreprises en deux phases interconnectées, de mars à décembre 2013. La première partie s'est focalisée sur les deux premières questions de recherche. Cette section comprenait une analyse documentaire portant sur une série de facteurs transformatifs dans l'environnement externe général qui sont susceptibles d'affecter les actions humanitaires. Elle intégrait aussi une étude des principales tendances du domaine des programmes de transfert monétaire et de la façon dont elles pourraient influencer l'évolution de cette modalité. Parmi les autres activités, un groupe consultatif technique a été formé, afin de s'occuper de l'orientation des résultats du projet, ainsi que de l'organisation d'une réunion pour l'analyse des tendances, d'une journée et qui donnerait lieu à un compte-rendu.

La seconde partie consistait en une analyse des cinq autres questions de recherche. Elle visait à étudier plus en détail les conséquences des moteurs de changement définis dans la première partie, liée à l'avenir des PTM, en se fondant sur quatre thèmes jugés hautement pertinents à ce sujet. Cette partie des recherches a été divisée en quatre études thématiques² : [1] le potentiel d'utilisation des systèmes de protection sociale lors de PTM d'urgence, [2] l'adoption future de PTM d'urgence par des gouvernements, [3] la coordination et les PTM, et [4] le financement des PTM. L'étude 1 a pris la forme de l'analyse d'une étude de cas portant sur deux contextes nationaux qui comprennent des programmes de protection sociale : le Productive Safety Net Programme (PSNP) en Éthiopie, et le Hunger Safety Net Programme (HSNP) au Kenya. L'étude 2 se présente comme une analyse spéculative du recours aux transferts monétaires lors d'interventions en situation d'urgence placées sous la direction du gouvernement. Les études 3 et 4 se sont penchées sur les opportunités et difficultés liées aux approches et mécanismes actuels associés au financement et à la coordination, ainsi que sur l'évolution possible de ces approches et mécanismes.

² Vous pouvez retrouver ces études dans l'ensemble d'annexes du rapport, sur le site web du CaLP (www.cashlearning.org/2012-2014/-fit-for-the-future) et sur celui du HFP (www.humanitarianfutures.org/projects/cash-transfer-programming). Vous pouvez également les télécharger séparément. Elles comprennent les annexes suivantes : *Intensification des filets de protection sociale existants dans une optique d'intervention humanitaire : étude de cas du Productive Safety Net Programme en Éthiopie et du Hunger Safety Net Programme au Kenya ; L'adoption de PTM par des gouvernements : tendances, caractéristiques et conséquences potentielles pour les acteurs humanitaires lors d'interventions en situation d'urgence ; Coordination et PTM ; Financement des PTM ; Ébauche d'un document de réflexion : les transferts monétaires dans un contexte futur.*

Afin de faire une synthèse de l'analyse à partir des deux sections du projet, de regrouper par thème tous les éléments qui ont fait l'objet d'un débat et de s'assurer d'intégrer de façon adéquate une perspective tournée vers l'avenir dans ces recherches, une cinquième analyse a été entreprise par HFP sous forme de document de réflexion : « Les transferts monétaires dans un contexte futur : les proportions occupées par divers éléments de rupture ». Ce cinquième document présente un scénario qui donne un aperçu des PTM tels qu'ils pourraient être en 2020–2025. Il traite du rôle transformatif des technologies de l'information et de la communication (TIC), de la manière dont elles changeront en profondeur le concept de transfert monétaire et de la manière dont ces derniers sont mis en œuvre lors des interventions humanitaires.

PUBLIC VISÉ PAR LES RÉSULTATS DE RECHERCHE ET LES RECOMMANDATIONS

Le public principal visé par ce projet de recherche est constitué des gouvernements bailleurs, des responsables de l'élaboration des politiques humanitaires internationales, ainsi que des praticiens qui assument actuellement une fonction dans les programmes monétaires en situation d'urgence et qui ont un intérêt dans l'évolution de ceux-ci au fil du temps. Ces praticiens incluent, par exemple, des institutions financières internationales, des agences onusiennes, des ONG internationales, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des consortiums humanitaires, des groupes de réflexion et des organismes de recherche.

Le public secondaire comprend les acteurs et organisations susceptibles d'exercer un rôle de plus en plus influent dans l'évolution future des transferts monétaires en tant que modalité d'intervention humanitaire. Ce public regroupe, entre autres, les organisations régionales, les gouvernements nationaux et les groupes de la société civile locale, mais aussi les acteurs humanitaires dits « non traditionnels », tels que les gouvernements bailleurs émergents, la diaspora, le secteur des TIC et le secteur privé.

TERMES CLÉS

Le **modèle opérationnel** correspond au modèle de référence qu'une société ou organisation utilise pour concurrencer ses adversaires sur le marché. Il décrit la méthode prévue pour convertir les intrants en résultats et la manière dont la société ou l'organisation collaborera avec des acteurs internes et externes afin de créer de la valeur. Tout modèle opérationnel robuste doit être permettre de créer de la valeur et de la conserver au fil du temps ; autrement, la société ou l'organisation seront susceptibles de mettre la clef sous la porte ou de voir leur activité passer de mode.

Les **transferts monétaires** sont des transferts (conditionnels ou sans conditions) d'une somme d'argent précise vers un groupe cible. Ils permettent aux bénéficiaires d'acheter les biens correspondant à leurs besoins essentiels, tels que de la nourriture, sans pour autant s'y limiter.

Un **transfert monétaire conditionnel** fait référence à un transfert monétaire effectué sous réserve que le bénéficiaire : (a) fournisse un certain service (par ex., qu'il effectue un travail) ; (b) utilise un service, par ex., qu'il aille à l'école ou dans un centre de santé ; ou (c) dépense le montant du transfert pour une marchandise ou un type de marchandise prédéfinis. Les conditions que l'on peut associer aux transferts monétaires peuvent être classées en (a) conditions d'éligibilité et (b) conditions d'utilisation³.

³ Cette définition est tirée du glossaire du CaLP sur les termes liés aux PTM. Elle est disponible sur : <http://www.cashlearning.org/resources/library/35-glossary-of-cash-transfer-programming-terms>

Un **élément de rupture** est lié à la fois à l'innovation et à la rupture, qui se ressemblent en ce qu'elles sont toutes deux sources de création et de construction. Une technologie de rupture fait changer de direction en bouleversant littéralement notre façon de penser, de nous comporter, de faire des affaires, d'apprendre et de vaquer à nos occupations quotidiennes. Il existe un autre concept qui pourrait définir ce terme, selon lequel une technologie de rupture déplace un marché, un secteur d'activité ou une technologie existants pour produire quelque chose de nouveau et de plus accessible à un groupe de clients mal desservi. L'« innovation catalytique », sous-catégorie de la technologie de rupture, vise à apporter des solutions « suffisamment bonnes » à des problèmes sociaux traités de manière inadaptée et ce, souvent sur un plan national⁴.

Les **moteurs de changement** correspondent aux facteurs extérieurs à une organisation qui façonneront les dynamiques futures de manière prévisible ou imprévisible.

Les **actions humanitaires** équivalent, dans ce travail de recherche, non seulement aux opérations d'aide humanitaire mais aussi à un large éventail d'activités, allant de la prévention et de la réduction des risques de catastrophe (RRC) à la préparation, l'intervention et le relèvement.

Les **technologies de l'information et de la communication (TIC)** font référence non seulement, au sens général, aux technologies qui permettent à des utilisateurs d'accéder à des données, de les stocker, d'en créer, de les transmettre et de les gérer, mais également aux technologies associées aux transferts monétaires et à leur distribution. Dans ce contexte, les progrès en matière de TIC englobent, sans s'y limiter, des éléments tels que l'informatique omniprésente, les réseaux sociaux et les communications mobiles, le financement électronique, l'argent dématérialisé, les produits destinés aux mécanismes de distribution et les logiciels de traitement des données.

Une **carte mentale** se réfère à une série d'hypothèses qui, lorsqu'elles sont rassemblées, deviennent un cadre de travail qui régit la manière dont une personne ou un groupe de personnes comprennent et interagissent avec le monde.

Les **acteurs humanitaires non traditionnels** sont le secteur privé, l'armée, la diaspora, les acteurs non étatiques, les sociétés publiques et les bailleurs de fonds non occidentaux.

Le **secteur privé** correspond au secteur de l'économie détenu et contrôlé par des individus et organisations via un lien de propriété privée. Dans le présent document, ce terme est aussi utilisé pour faire référence aux sociétés publiques dans un contexte de capitalisme d'État, créées par le gouvernement en vue d'entreprendre des activités commerciales dans le secteur informel.

La **résilience** est l'aptitude d'un système et de ses composantes à anticiper ou absorber un choc ou une pression, ou à s'y adapter ; cela peut aussi être le fait de se remettre des effets d'un choc ou d'une pression, de manière efficace et en temps opportun.

L'**intensification** équivaut aux efforts réalisés pour accroître les impacts de concepts ou initiatives novateurs et testés avec succès, et qui ont été entrepris en premier lieu sous forme de projets pilotes ou expérimentaux. L'intensification a pour but d'atteindre un plus grand nombre de bénéficiaires et de favoriser le développement à long terme des politiques générales ainsi que des programmes⁵.

La **protection sociale** est définie de différentes manières par diverses parties prenantes. De manière générale, cette protection englobe une variété d'interventions, allant des transferts ciblant l'état de pauvreté aux programmes fondés sur une cohorte d'âge tels qu'une pension sociale et d'autres formes d'assurance sociale. La protection sociale peut fournir un soutien par le biais de transferts monétaires ou en nature mais elle se distingue des interventions d'urgence par sa longévité.

⁴ Christen, C., Baumann H., Ruggles, R. et Sadtler, T. *Disruptive Innovation for Social Change*, Harvard Business Review, décembre 2006.

⁵ Voir *Scaling up health service delivery from pilot innovations to policies and programmes*. Édité par Simmons, R., Fajans, P. et Ghiron, L. Organisation mondiale de la santé (OMS) et ExpandNet, 2007.

Les **filets de protection sociale** se situent quelque part entre les interventions en situation d'urgence et la protection sociale de longue durée. Ils sont fréquemment mis en œuvre dans les pays les plus pauvres, où la protection sociale à long terme se voit restreinte par les contraintes financières. Dans la pratique, la protection sociale et les filets de protection sociale correspondent souvent à la même chose mais différentes organisations choisissent une terminologie différente⁶.

Les **acteurs humanitaires traditionnels** comprennent les agences onusiennes, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les gouvernements bailleurs et les ONG internationales.

La **transformation** représente les actions qui visent à altérer les attributs fondamentaux d'un système.

Un **transfert monétaire conditionnel** correspond à une subvention directe en espèces sans aucune condition, y compris sans action devant être accomplie afin de « gagner » cet argent (par ex. un travail ou des conditions de comportement). Il n'y a aucune obligation de rembourser l'argent et les bénéficiaires sont en droit de l'utiliser à leur guise⁷.

La **vision** est l'expression de ce qu'une organisation s'efforcera d'accomplir à l'avenir. Elle peut être axée sur la transformation interne d'une organisation à proprement parler, ou bien sur un changement qui survient au sein d'un secteur ou dans le monde.

⁶ Voir le reste du débat dans le rapport thématique rédigé dans le cadre de ce projet : *Intensification des filets de protection sociale existants dans une optique d'interventions humanitaires : étude de cas du Productive Safety Net Programme en Éthiopie et du Hunger Safety Net Programme au Kenya*.

⁷ Cette définition est extraite du document *Glossary of CTP-related Terms* du CaLP.

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES DIFFICULTÉS ET OPPORTUNITÉS TIRÉES DE L'ANALYSE DES TENDANCES

La première partie de cette recherche conclut que, sur le plan de la configuration aussi bien que des capacités actuelles du secteur humanitaire traditionnel, les conséquences d'un contexte de crise plus houleux et plus complexe ainsi que d'une politisation de l'action humanitaire mettront ce secteur à l'épreuve. Selon une autre conclusion, on observe une acceptation croissante, sur le plan conceptuel, de l'utilisation des programmes de transfert monétaire en tant que modalité dans l'aide humanitaire, bien que cela ne se reflète pas nécessairement dans la pratique ni dans le financement actuels.

En parallèle, les discussions sur l'acceptation croissante des transferts monétaires et sur le rôle qu'ils devraient jouer en situation de catastrophe (notamment lors des interventions) devront être mises en relation de façon croissante avec le débat sur l'avenir de l'efficacité de l'aide humanitaire dans son ensemble. Les difficultés prédominantes au niveau mondial influenceront sur l'évolution des transferts monétaires. Ces difficultés sont, par exemple, celles associées à une meilleure mise en relation de la résilience avec l'atténuation de la vulnérabilité et avec la durabilité, ou encore celles liées à une mise en relief plus importante des faits probants démontrant les améliorations que connaît le système humanitaire de façon générale. Par conséquent, il est important d'inclure celui-ci dans les forums de discussion humanitaires mondiaux portant sur les réformes, et de faire en sorte que les programmes de transfert monétaire puissent prouver leur valeur ajoutée vis-à-vis de ces projets.

Le rôle des technologies et de l'innovation est abordé, dans l'analyse, sur les trois niveaux existants : le niveau mondial, le niveau humanitaire et celui des PTM eux-mêmes. Cela suggère que les technologies constitueront, par la suite, un moteur de changement considérable et il est fort probable que cela conteste le courant de pensée actuel concernant la notion de technologies et, qui plus est, de la notion de transferts monétaires en tant qu'« outil ». Par ailleurs, le rythme soutenu de la transformation des technologies remettra en cause la capacité du secteur humanitaire à suivre cette vitesse d'évolution et de diffusion des informations.

Le débat sur l'utilisation potentielle des PTM en tant qu'outil multisectoriel est l'occasion de se détacher des approches de cluster actuelles cloisonnées vis-à-vis des interventions. Le recours aux PTM en tant qu'intervention multisectorielle pourrait également contribuer à combler l'écart de plus en plus artificiel dans le champ de la gestion des catastrophes, et entre les programmes des domaines humanitaire et du développement⁸. La coordination pourrait éventuellement devenir plus simple et plus marquée par la coopération si son approche était transversale plutôt qu'orientée vers un seul secteur. Il faudra néanmoins résoudre les problèmes au sein du secteur et entre les acteurs humanitaires afin que cela puisse se produire. Ces problèmes incluent notamment un faible financement des programmes de transfert monétaire, la concurrence entre les acteurs monétaires pour jouer un rôle dans ces programmes et le manque de motivations pour financer des projets pertinents.

⁸ Voir *Compte-rendu de la réunion sur l'analyse des tendances*, 3 juin 2013.

L'analyse menée dans cette partie du projet démontre, en outre, que l'éventail croissant d'acteurs humanitaires modifiera les structures de coordination de l'architecture existante de l'aide humanitaire internationale, et qu'il faudra en tenir compte. Les nouveaux acteurs humanitaires (tels que la diaspora, les ONG non occidentales, les acteurs non étatiques, l'armée et le secteur privé) présentent des motivations, valeurs, principes et calendriers d'intervention qui leur sont propres et qui s'avèrent souvent radicalement différents de ceux que l'on observe chez leurs homologues humanitaires internationaux. Il est cependant moins évident de savoir comment réduire ces divergences. Ces difficultés peuvent être aggravées, étant donné l'accroissement de la souveraineté nationale, car il se peut que les gouvernements préfèrent se tourner en premier lieu vers des acteurs locaux et nationaux pour une aide dans le cadre d'une intervention, plutôt que vers le système humanitaire international. De plus, il faudra également trouver une solution au manque de motivations pour faire évoluer les mentalités institutionnelles ou les difficultés connues si l'on souhaite que les PTM et les acteurs qui en dépendent soient prêts pour l'avenir.

Pour consulter la liste exhaustive des tendances, référez-vous au « Compte-rendu de la réunion sur l'analyse des tendances », disponible aux adresses suivantes www.humanitarianfutures.org et www.cashlearning.org.

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES DIFFICULTÉS ET OPPORTUNITÉS TIRÉES DE L'ANALYSE DES TENDANCES

Les études thématiques sont : [1] une étude de cas sur le potentiel d'utilisation des systèmes de protection sociale lors de PTM d'urgence, [2] une analyse spéculative de l'adoption future de PTM d'urgence par des gouvernements, [3] la coordination et les PTM, et [4] le financement des PTM. Ces études dépeignent une interface complexe entre un paysage humanitaire changeant et les PTM. Elles définissent également la grande variété de difficultés qui affectent les transferts monétaires, aussi bien celles qui découlent des programmes de transfert monétaire que celles mises au jour par ces programmes. Chacune des études thématiques reflète des difficultés uniques, des résultats spécifiques, des conclusions et des recommandations. Prises ensemble, elles exposent une longue série de contraintes liées à la manière dont le système international peut satisfaire efficacement les besoins humanitaires en temps de crise à la lumière d'un paysage humanitaire en rapide évolution et à la complexité croissante. La nature même des transferts monétaires en est affectée lorsqu'il est question de tout l'éventail d'actions humanitaires, depuis la prévention et la préparation jusqu'à l'intervention et au relèvement consécutif à un conflit.

Les quatre rapports suivent une thématique cohérente et exposent une tension globale observée lors de ce travail de recherche. D'une part, ce travail indique une acceptation croissante, sur le plan conceptuel, de l'utilisation de l'argent. D'autre part, d'un point de vue futur, les conséquences de cette acceptation doivent encore se concrétiser. Le concept actuel d'« argent en tant qu'outil » sera-t-il un facteur contraignant ou habilitant pour la gestion efficace, par le secteur humanitaire, d'un contexte de crise de plus en plus complexe et en rapide évolution ? Comment le secteur peut-il remanier sa pensée et son approche à l'égard des transferts monétaires, en vue de tirer profit de leur potentiel de transformation et d'ancrer leur utilisation en tant qu'outil stratégique ? Qu'est-ce que cela donne en pratique ? Par le biais de leur problématique, qui consiste à savoir si les programmes de transfert monétaire sont prêts pour l'avenir, les rapports thématiques soulignent les difficultés et contraintes qui sapent la mise en œuvre de cette transformation. Ces difficultés et contraintes sont, d'une part, spécifiques aux transferts monétaires et, d'autre part, liées au système humanitaire global. Cela suggère qu'il est nécessaire de bien mieux comprendre ces deux catégories et leur interaction. Ainsi, alors même que l'on accepte de plus en plus les transferts monétaires en tant que modalité d'aide humanitaire, la question reste de savoir comment préparer et accomplir au mieux une transformation collective de l'opinion sur ces transferts et sur leur utilisation dans un contexte humanitaire.

Le fait que l'ampleur prise par cette modalité n'est pas encore pleinement reconnue ni mise en pratique souligne sans aucun doute les complexités, les intérêts contraires et le manque de motivations pour réaliser cela. Comme le dénote la première étude thématique du projet, la mise en relation des programmes de filets de protection sociale avec le domaine des interventions humanitaires entraîne des problèmes complexes liés à des procédures et processus institutionnels plutôt rigides rencontrés lors des tentatives d'interaction avec les priorités changeantes du gouvernement et lors des tentatives de gestion de celles-ci. De même, la reconnaissance accrue des avantages des transferts monétaires par les gouvernements bailleurs doit se confronter aux tensions et préoccupations découlant des risques, ainsi qu'aux implications de la redevabilité et du rapport coût-résultats. Il convient d'apporter des preuves plus convaincantes et en plus grand nombre au sujet de l'ensemble des modalités et de leur impact direct ou indirect.

La conclusion générale de cette analyse des tendances et des quatre travaux de recherche thématiques est que ces transferts sont à la fois le résultat d'une profonde transformation et un moteur de changement au sein du secteur humanitaire.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS ET CONCLUSIONS DE RECHERCHE

CONCLUSION GÉNÉRALE : LES PTM NÉCESSITENT UN NOUVEAU MODÈLE OPÉRATIONNEL

En ce qui concerne les sept questions qui encadrent ce projet, le rapport affirme l'acceptation croissante, sur le plan conceptuel, de l'utilisation de l'argent sous des formes et par des méthodes de distribution de plus en plus variées, à la fois chez les acteurs humanitaires internationaux et chez les gouvernements affectés par une crise. En reléguant l'argent au simple rang d'« outil » pour l'aide en nature et d'autres modalités de financement en situation d'urgence, on en vient malgré tout à sous-estimer la valeur potentiellement transformative qu'il représente dans un contexte futur. En outre, cette vision ne permet pas de comprendre entièrement les difficultés et lacunes que ces transferts entraînent et soulèvent.

Dans son sens le plus général, l'argent employé dans le cadre d'actions humanitaires ouvre la voie à un modèle d'interventions humanitaires plus conséquent, qui cherche à associer la prévention et la préparation à l'intervention et à la reconstruction consécutive à un conflit. Dans ce contexte, non seulement les transferts monétaires sont dotés de flexibilité, mais ils peuvent également constituer un moyen de réduire la vulnérabilité. Ils peuvent permettre aux personnes vulnérables et à ceux qui les aident de passer promptement d'une action préventive à une intervention. Pour cette raison, le concept de transfert monétaire va de pair avec la revendication croissante d'une nouvelle approche de l'humanitarisme, un humanitarisme qui serait bien mieux assimilé à une approche intégrée vis-à-vis du renforcement de la résilience.

La conclusion générale de ce travail de recherche affirme donc qu'afin d'exploiter pleinement le potentiel des programmes de transfert monétaire, il sera nécessaire d'utiliser un nouveau modèle opérationnel. Non seulement ce modèle devra suivre la nature changeante des menaces et besoins humanitaires, mais il lui faudra aussi tenir compte des contextes interdépendants et en évolution dans les domaines technologique, socio-économique, démographique et relatif à la gouvernance, dans lesquelles les transferts monétaires devront être mis en œuvre. Néanmoins, un modèle opérationnel tel qu'on l'imagine devra tenir compte des difficultés et des contraintes institutionnelles actuelles du secteur humanitaire en général qui affectent les transferts monétaires. Ce modèle devra également se préoccuper des risques et problèmes inhérents à ces transferts. Le fait que, trop fréquemment, les transferts monétaires ayant un objectif de protection sociale ne sont pas correctement mis en relation avec ceux réalisés lors d'interventions en situation d'urgence témoigne d'une autre préoccupation plus permanente. D'après cette dernière, à l'instar de nombreux autres aspects des actions humanitaires, les perspectives et recommandations liées à la nécessité de compétences et de leur utilisation sont souvent étroitement définies et trop cloisonnées. L'utilisation actuelle des transferts monétaires révèle, dans cette mesure, un problème global dominant au sein du secteur humanitaire dans sa totalité. Elle indique le besoin d'établir un nouveau modèle.

Un nouveau modèle opérationnel chercherait à prendre en compte ces difficultés au lieu de les ignorer. Il viserait également à garantir que les objectifs de résilience et de planification anticipée sont fortement liés à la prévention, à la préparation et à l'intervention, et que, dans ce contexte, les transferts monétaires sont un instrument efficace qui permettrait de respecter les priorités opérationnelles assez rapidement et en toute flexibilité. Bien que les transferts monétaires puissent constituer le catalyseur d'une nouvelle approche envers les interventions humanitaires, un nouveau modèle opérationnel doit inclure d'autres formes d'aides, par ex., l'aide en nature, puisque le nouveau modèle ne doit pas présenter les transferts monétaires comme étant la panacée.

Ce projet de recherche est parvenu à quatre résultats principaux qui sous-tendent la conclusion générale exposée ci-dessus.

L'ARGENT EST UNE MODALITÉ BIEN ÉTABLIE

Il ne fait aucun doute que l'argent est une norme de mieux en mieux acceptée pour apporter une aide en temps de crise humanitaire. Néanmoins, il reste à savoir dans quelle mesure cette voie sera perçue comme pouvant déboucher sur un nouveau modèle. Ceux qui souhaiteront intensifier l'utilisation de l'argent à des fins humanitaires devront tenir compte d'un large éventail de facteurs transformatifs observés lors de ce projet. Ces facteurs sont, entre autres, de rapides innovations technologiques, des évolutions socio-économiques, des changements démographiques, l'émergence de centres de pouvoir non occidentaux et des formes de gouvernance alternatives. De tels facteurs influenceront la nature des crises et interventions humanitaires, de même que l'utilisation des transferts monétaires.

LA DÉFINITION DES TRANSFERTS MONÉTAIRES DANS UN CONTEXTE DE TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Même si les transferts monétaires sont bien établis en tant qu'outil humanitaire, il est difficile de les définir en tant qu'entité. Il existe non seulement de multiples sources de financement, mais l'on compte aussi de nombreux types de financement, des crédits de téléphone portable à l'argent électronique, ainsi que de nombreux canaux de distribution de ces transferts. La sphère des technologies de l'information et de la communication, en constante évolution, en offre un exemple des plus évidents. Une mise en valeur accrue du recours aux transferts monétaires attirera très probablement un large éventail d'acteurs du secteur privé, notamment ceux qui œuvrent dans les domaines bancaire et financier, ainsi que dans le développement des TIC et dans la prestation de services. Pour les acteurs humanitaires qui s'intéressent à l'utilisation des transferts monétaires, l'argent électronique remet en cause la nature même de l'argent mais également les problèmes liés aux moyens de rendre compte de son utilisation, de ses utilisateurs et de ses fournisseurs. En d'autres termes, les transferts monétaires seront, de toute évidence, un instrument utilisé plus fréquemment dans le cadre d'interventions humanitaires, même si la composition de cet instrument pourrait s'avérer de plus en plus incertaine.

TRANSFERTS MONÉTAIRES, COORDINATION ET REDEVABILITÉ

Comme le suggère cette étude, les transferts monétaires, une thématique transversale, peuvent renforcer la coordination stratégique dans une optique d'actions humanitaires. En parallèle, l'éventail émergent de transferts monétaires divers et variés pourrait bien amplifier le problème déjà ardu de la coordination opérationnelle. La coordination doit intégrer des moyens d'assurer la cohérence : entre l'aide en nature et l'aide monétaire aux personnes dans le besoin ; entre ces dernières et différentes sources d'argent conventionnel, dont la diaspora ; et entre ces sources d'aide relativement conventionnelles et celles qui découlent des TIC. De plus, lorsqu'il s'agit de mesurer l'impact des interventions internationales sur les crises humanitaires, le choix des sources d'argent disponibles mettront encore plus à l'épreuve les capacités des acteurs humanitaires. Cette complication mène directement au problème de la redevabilité, qui a des conséquences sur les personnes qui se soucient de la sécurité et du contrôle gouvernemental. Ce problème affecte également les acteurs humanitaires qui s'intéressent à la justification des appels eux-mêmes et à l'utilisation adéquate des ressources.

L'ARGENT ET L'ARCHITECTURE HUMANITAIRE INTERNATIONALE

Les gouvernements nationaux estiment que l'argent apporte à la fois des possibilités considérables et des risques potentiels. Pour un nombre croissant de gouvernements bailleurs mais également pour les gouvernements des États bénéficiaires, l'argent offre la flexibilité nécessaire pour s'adapter aux circonstances humanitaires changeantes. Ces avantages contribueront nécessairement au fonctionnement des organisations internationales et non gouvernementales. La conséquence finale pourrait être la répartition radicalement rééquilibrée de l'aide monétaire et de l'aide en nature, avec une réduction significative de cette dernière au niveau de l'assistance internationale. Ce rééquilibrage se reflètera dans les stratégies, les rôles et le fonctionnement des « organisations extérieures ».

Dans le cas de structures institutionnelles telles que le Comité permanent interorganisations et le système de cluster, les transferts monétaires peuvent avoir des effets tant positifs que négatifs. En principe, ces types d'organismes de coordination donnent souvent les moyens d'adopter une approche plus commune envers les transferts monétaires, ainsi que de passer d'un secteur à l'autre afin de compenser le déficit dans une catégorie en réduisant le surplus dans une autre. Autrement, les diverses sources de transferts monétaires qui entreront par différents canaux et systèmes (officiels et officieux) impliquent que la communauté internationale devra préparer les institutions concernées afin qu'elles dépensent beaucoup moins d'énergie à suivre le flux monétaire. De nouveaux types d'aptitudes, de nouvelles approches envers la collaboration et des priorités corrigées seront nécessaires pour parvenir à cette fin.

RECOMMANDATIONS : VERS UN NOUVEAU MODÈLE OPÉRATIONNEL POUR LES PTM

La proposition issue de ce travail de recherche incite à créer un nouveau modèle opérationnel pour l'aide humanitaire, y compris pour les programmes de transfert monétaire. Elle appelle ceux qui ont un intérêt dans ces programmes à viser haut, à réfléchir de manière stratégique et différente au concept des transferts monétaires et à leur distribution.

Six vastes recommandations sont mises en avant dans le rapport ; leur mise en pratique pourrait servir de base à la création de ce nouveau modèle opérationnel. Ces recommandations générales sont suivies d'actions qui ciblent des groupes précis de parties prenantes et, lorsque cela est réalisable et pertinent, des organisations à part entière. L'ensemble des suggestions cherche à transmettre un message fort, selon lequel aucune action réalisée de façon indépendante par un seul acteur n'est susceptible d'aboutir à un impératif décisif de mettre en œuvre des changements ni d'amener les transformations stratégiques, culturelles et opérationnelles que le présent travail de recherche estime nécessaires.

La priorité immédiate sera d'élaborer une stratégie de diffusion à plusieurs niveaux pour les recherches et le rapport. Il convient de tenir compte de la conclusion et de l'ensemble des recommandations issues du projet de recherche afin de mettre sur pied cette stratégie. Celle-ci doit viser à stimuler le débat au sujet de la conclusion et des recommandations. Elle doit appeler à une interaction avec un vaste ensemble d'acteurs, y compris ceux de plan mondial. Cette interaction doit toutefois se faire de manière égale par les acteurs régionaux et nationaux susceptibles d'adopter un point de vue différent de celui de leurs homologues à l'échelle mondiale. D'autres recommandations à considérer comme des priorités immédiates sont celles axées sur : la coordination et le financement des transferts monétaires ; la création du panel dans le domaine des TIC ; l'intégration des PTM dans le développement mondial et les programmes humanitaires ; et le secteur privé.



PHOTO: JANE BEESLEY/OXFAM

SIX RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

La nécessité d'une compréhension bien plus complète des aspects de l'argent liés aux technologies de l'information et de la communication



Le type de changements que le secteur des TIC entraînera provoquera des effets transformatifs sur la définition même de l'« argent », sur les façons dont on l'utilise et sur les acteurs qui en détiennent le contrôle final. Cela exige une bien meilleure compréhension de ces technologies, qui aille au-delà du concept de technologies en tant qu'« outil » et qui prenne en compte l'impact considérable des TIC sur les programmes de transfert monétaire d'urgence.

La nécessité de mieux comprendre les dispositifs monétaires d'urgence, les risques perçus et le rôle du gouvernement, et de mieux interagir avec ces éléments



On dénote un manque d'informations accessibles au sujet des actions des gouvernements (des pays développés, à revenu intermédiaire et à faible revenu) liées à l'utilisation des transferts monétaires en situation d'urgence, à la fois dans des contextes de conflit et de catastrophe. Cela indique la nécessité de disposer d'un meilleur corpus de preuves au sujet des dispositifs d'urgence nationaux, ainsi que d'opportunités plus fréquentes, pour les gouvernements, de partager leur expérience et leurs connaissances en vue d'aider à améliorer l'impact de leurs initiatives de transfert monétaire.

La nécessité d'une reconnaissance et d'une compréhension bien plus conséquentes du rôle futur d'autres acteurs dans les transferts monétaires



Ce travail de recherche affirme que le secteur privé, en particulier les acteurs de la société civile locale, ont un rôle essentiel à jouer pour contribuer à intensifier les transferts monétaires. Un engagement cohérent et systématique avec ces acteurs, de la part de praticiens plus « traditionnels » du domaine des PTM sera également de plus en plus requis. Dans le même temps, il faudra surmonter les difficultés liées à l'engagement, par exemple entre les acteurs humanitaires et du secteur privé. Ces difficultés incluent les différences de calendrier, de principes et de motivations. Il est nécessaire non seulement de mieux comprendre le rôle perçu et potentiel des différents intervenants au sein des PTM, mais aussi de commencer à définir et différencier les avantages comparatifs et la valeur ajoutée, selon une approche claire et objective à l'égard des PTM.

La nécessité de nouvelles approches à l'égard de la collaboration



On estime que la collaboration fait partie intégrante des programmes de transfert monétaire efficaces et de leur avenir. Il sera néanmoins difficile de parvenir à une collaboration à moins que les problèmes qui y sont liés ne soient traités de front, par des moyens qui dépassent largement le langage actuel de la « coordination » et les approches actuelles vis-à-vis de celle-ci. Il est possible de commencer par parvenir à mieux comprendre les types de réseaux et de mécanismes qui visent particulièrement à favoriser et soutenir la collaboration au profit de divers acteurs, dans l'optique d'actions humanitaires. Ces parties prenantes comprennent, par exemple, les plateformes, les organismes de courtage de partenariat, des réseaux, des consortiums et des alliances stratégiques. Qui plus est, il sera nécessaire d'utiliser de manière plus intensive des modèles, méthodes et processus conçus précisément afin de renforcer la collaboration et de construire un avenir commun pour les systèmes ou les changements transformatifs.

Le financement des transferts monétaires



À la lumière de l'émergence de formes et flux d'argent alternatifs, ainsi que de leur impact sur les programmes de transfert monétaire, le secteur humanitaire dans son ensemble, devra mieux comprendre les facteurs et l'ampleur qui affecteront les transferts monétaires à l'avenir. Par conséquent, les organisations humanitaires, les gouvernements affectés et les gouvernements bailleurs devront mettre considérablement l'accent sur le suivi de ces tendances, afin de mieux connaître l'ensemble des flux monétaires (y compris les formes d'argent alternatives) qui entrent dans les pays dans le cadre d'interventions humanitaires.

L'intégration des PTM au Sommet humanitaire mondial de 2016



Les difficultés abordées dans ce rapport appellent à une réflexion plus poussée, au sujet des approches envers la résilience liée aux programmes de transfert monétaire et au besoin d'un nouveau modèle opérationnel pour l'humanitarisme, que le Sommet humanitaire mondial cherche lui aussi à créer. Il convient d'inclure les PTM aux consultations réalisées pour ce sommet, selon l'hypothèse que toute nouvelle vision en matière d'humanitarisme doit englober ces programmes.

RECOMMANDATIONS DESTINÉES AUX GROUPES DE PARTIES PRENANTES

NEUF ACTIONS POUR LES GOUVERNEMENTS BAILLEURS AXÉS SUR LES TRANSFERTS MONÉTAIRES

- Apporter un leadership afin d'élaborer une approche harmonisée chez les bailleurs de fonds envers les programmes de transfert monétaire en tant qu'action stratégique pour des interventions humanitaires efficaces.
- Faire meilleur usage des forums existants associés au domaine humanitaire et aux bailleurs de fonds, afin que de nouveaux acteurs entrent dans les débats sur les transferts monétaires et que les gouvernements utilisent cette modalité dans le but de partager leur expérience et d'apprendre les uns des autres.
- Communiquer avec des bailleurs de fonds et gouvernements nouveaux et émergents qui sont actuellement moins familiers avec les transferts monétaires ou moins réceptifs à leur égard, en vue de promouvoir une approche plus commune envers le financement de l'aide humanitaire.
- Encourager le débat sur les transferts monétaires au sein des organisations bailleuses, notamment sur le thème des risques perçus et des approches actuelles concernant le financement de ces transferts. S'assurer que les organisations bailleuses sont dotées des capacités adéquates pour mettre en œuvre efficacement des programmes de transfert monétaire.
- Lancer une initiative, en collaboration avec les gouvernements, afin de comprendre le potentiel d'utilisation des dispositifs de protection sociale dans le cadre de transferts monétaires d'urgence, ainsi que les effets de l'intensification de cette modalité.
- Élaborer des conseils pour la mise en œuvre des PTM dans l'optique de favoriser : de meilleurs processus de prise de décision ; l'aptitude à déterminer les avantages et inconvénients de différentes modalités d'aide humanitaire, monétaires ou en nature, lors de divers contextes de crise ; et les coûts associés aux deux types de modalités.
- Promouvoir le recours à certains outils pour évaluer les résultats des programmes fondés sur l'argent (enquêtes de satisfaction des bénéficiaires, évaluations de l'impact).
- Les bailleurs de fonds individuels doivent envisager d'établir une liste d'experts externes confirmés qui peuvent apporter des conseils indépendants et un soutien envers l'analyse des interventions, les programmes et l'évaluation des PTM.
- Effectuer des recherches sur le rôle et l'utilisation du système Hawala dans la mise en œuvre d'une aide humanitaire et de programmes de transfert monétaire dans des contextes fragiles tels qu'en Syrie et en Somalie.

SIX ACTIONS POUR LE CALP ET SES MEMBRES

- Élaborer une stratégie de diffusion pour le projet « Les programmes de transfert monétaire sont-ils prêts pour l'avenir ? », qui devra aborder sa portée sur le plan mondial, régional et national. Ce processus devrait résulter en une série de priorités qui pourraient être les fondements d'un programme d'actions tournées vers l'avenir.
- Réorganiser le CaLP afin qu'il devienne une « plateforme » internationale « pour plateformes » et qu'il se focalise sur la promotion de la collaboration dans le domaine des programmes de transfert monétaire. Il s'agit, entre autres, de mettre sur pied des approches et modèles novateurs pour la coopération et l'engagement.

- Entreprendre, avec les ONG membres du CaLP, un exercice conjoint visant à définir l'avantage comparatif de celles-ci en matière de transferts monétaires, à la lumière des résultats, difficultés et recommandations de ce projet. Cela devrait donner lieu à une meilleure définition de leur valeur ajoutée et à la formulation d'une série de compétences fondamentales dont disposent les ONG dans le domaine des programmes de transfert monétaire.
- Utiliser le cadre de travail sur les compétences fondamentales afin de produire des cursus de formation « tournés vers l'avenir ». Cette initiative doit aspirer à rapprocher, sur différents plans, les modèles et approches d'apprentissage existants dans le domaine des programmes de transfert monétaire.
- Le CaLP et ses membres qui mènent un travail de plaidoyer pour influencer les gouvernements nationaux d'Afrique centrale et occidentale doivent documenter leur expérience. Il leur faut également élaborer des conseils qui puissent aider les ONG à collaborer avec les gouvernements, en vue d'inclure les filets de protection sociale en tant qu'éléments centraux de leurs stratégies nationales de réduction de la pauvreté et d'adapter les programmes de protection sociale aux PTM d'urgence.
- Le CaLP doit lancer un appel à propositions pour tester des mesures tournées vers l'avenir concernant les programmes de transfert monétaire d'urgence dans des micro-contextes sélectionnés et axés sur les risques. Il est nécessaire de se focaliser sur la préparation aux programmes de transfert monétaire, en mettant l'accent sur la compréhension de l'impact des technologies de l'information et de la communication sur les PTM d'urgence à l'échelle locale, dans des contextes urbains et ruraux.

QUATRE ACTIONS POUR LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES

- Les bailleurs de fonds doivent aider les agences onusiennes à tester la manière d'appréhender la protection sociale en tant que thématique transversale pour les équipes du Comité permanent interorganisations (CPI). Pour ce faire, les principales agences onusiennes devront s'attaquer aux problèmes liés à la protection sociale. Il s'agit du PNUD, de l'UNDOCO et des agences axées sur les transferts monétaires, telles que le PAM, l'UNHCR, l'OCHA, l'UNICEF, etc. Cette initiative mettrait à l'essai la manière de satisfaire les besoins humanitaires en couvrant plusieurs secteurs. Elle testerait également des modèles de collaboration transversale en vue de recourir à des programmes de protection sociale pour des interventions en situation d'urgence, dans différents contextes de crise. Cela exigerait un engagement à l'échelle nationale, régionale et du siège.
- Dans le cadre de son travail continu sur le rôle du secteur privé dans les actions humanitaires, l'Unité des partenariats de l'OCHA devrait lancer un exercice dans le but de cartographier la fonction du secteur privé dans les PTM et de connaître sa valeur ajoutée. Dans l'idéal, il faudrait d'abord tester cela dans un seul État où le gouvernement a adopté les transferts monétaires d'urgence en collaboration avec le secteur privé.
- L'une des composantes de cette initiative de cartographie du secteur privé pourrait être le lancement d'une analyse du document « *Guiding Principles for Public-Private Sector Collaboration for Humanitarian Action* » qui soit axée principalement sur l'application des principes énoncés dans des contextes de programmes de transfert monétaire.
- Le travail entrepris par l'OCHA (voir le rapport d'étude « Coopération et PTM ») doit se poursuivre, y compris ses initiatives de mise à l'essai de certains de ses outils et services. Elles ont pour but de définir comment ajuster ces derniers en vue de contribuer à l'intensification des PTM et de s'y adapter. En outre, l'OCHA et le Comité permanent interorganisations doivent préciser la fonction qu'ils peuvent exercer pour contribuer à trouver un point focal de coordination des programmes de transfert monétaire au sein de l'architecture internationale.

TROIS ACTIONS POUR LA BANQUE MONDIALE

- Constituer un panel qui apporte des informations au sujet de l'impact des technologies de l'information et de la communication sur les transferts monétaires d'urgence. Ce panel doit s'appuyer sur l'expertise d'experts confirmés du secteur des TIC qui peuvent parler en connaissance de cause quant à la fonction de ces technologies et à leur impact sur les transferts monétaires. Des réunions régulières de ce panel doivent être organisées et ses membres doivent évoluer en accord avec les innovations dans le domaine. Ce panel pourrait, en toute logique, être intégré à un groupe de réflexion neutre ou à une organisation de recherche. Il doit inclure, en premier lieu, des représentants de Bitcoin Foundation, du FMI, du domaine des transferts monétaires par téléphone portable et des principales communautés de la diaspora.
- En s'associant à des dispositifs régionaux et à des partenaires non occidentaux dans le domaine des technologies, comme par exemple l'Inde, la Chine et la Corée du Sud, la Banque mondiale doit apporter un soutien aux gouvernements afin que ceux-ci développent et fassent usage de cartes plus sophistiquées fondées sur les besoins. Il faut concevoir celles-ci afin d'améliorer les opportunités, chez les gouvernements dotés de programmes de protection sociale, de mieux appréhender les besoins d'un plus grand nombre de bénéficiaires en situation d'urgence. Par ailleurs, il convient de documenter les enseignements tirés de l'expérience des nations développées et dotées de dispositifs de protection sociale et d'intervention d'urgence bien établis.
- Des efforts plus importants sont à fournir afin de comprendre l'interface entre les programmes de transfert monétaire et les marchés. Des recherches plus poussées permettraient d'aider à rassembler des connaissances approfondies au sujet de cette dynamique, à l'heure actuelle et à l'avenir. Les études portant sur les dispositifs nationaux de transferts monétaires contribueraient, en prime, à constituer un corpus de faits probants plus solide concernant la manière dont de tels systèmes fonctionnent dans des contextes nationaux et des contextes de crise variés. Ce corpus aborderait également les contraintes, sur le plan systémique et des capacités, nécessaires pour maintenir ces dispositifs en place ainsi que les difficultés et tensions qui peuvent découler de leur mise en œuvre.

DEUX ACTIONS POUR LE GOUVERNEMENT

- Comme cela a été indiqué, les bailleurs de fonds axés sur les transferts monétaires et les Nations unies doivent s'efforcer de combler l'écart lié au manque d'informations accessibles portant sur les actions des gouvernements dans le domaine des PTM, dans des contextes nationaux. En plus d'un dialogue plus constructif à l'échelle mondiale, des échanges cohérents sont également de mise sur le plan régional et national, de manière à rassembler les pays à revenu intermédiaire et les pays à faible revenu. L'objectif est que ceux-ci échangent et partagent leur expérience issue de divers contextes de crise, et qu'ils la rendent plus accessible à un public plus large. Il est notamment nécessaire de se concentrer sur les problèmes liés à la redevabilité et au gouvernement, ainsi que sur les types de problèmes et d'opportunités issus de la coopération entre gouvernements et acteurs humanitaires internationaux.
- Les organisations humanitaires et les gouvernements doivent chercher à mettre en place des activités pilotes conjointes afin d'interagir avec les communautés établies de la diaspora, de mieux connaître les moyens par lesquels la mobilisation de leur aide financière peut être renforcée par des interventions en situation de catastrophe, ainsi que de comprendre l'impact des versements sur les PTM menés par le gouvernement en situation d'urgence.

TROIS ACTIONS POUR LE SECTEUR PRIVÉ

- La recommandation destinée à l'Unité des partenariats de l'OCHA, qui consiste à lancer un exercice de cartographie portant sur le rôle du secteur privé et sa valeur ajoutée dans les PTM, doit être mise en pratique par le biais d'une étroite collaboration avec ce secteur, pour en faire un partenaire actif à toutes les étapes de l'initiative. La cartographie doit viser à assimiler les motivations du secteur privé et le contexte sur fond duquel il se lance dans des programmes de transfert monétaire. Il convient, en particulier, de comprendre les liens entre, d'une part, ce secteur et sa fonction globale dans les actions humanitaires, et d'autre part, les PTM dans le cadre des activités essentielles du secteur.
- Le CaLP, l'Unité des partenariats des Nations unies et les membres du groupe consultatif technique peuvent envisager de réunir un groupe de travail restreint qui aurait pour but de découvrir la forme que prendrait une interaction plus importante avec le secteur privé dans le domaine des programmes de transfert monétaire et les contraintes qui en résulteraient. Il est possible de lancer ce projet à l'échelle mondiale ou régionale. Elle doit puiser dans les compétences issues des initiatives et mécanismes en place dont l'élément central est l'engagement du secteur privé dans les actions humanitaires (« Humanitarian Innovation Program » de Deloitte Touche Tohmatsu, CSR Asia, etc.).
- Les acteurs humanitaires internationaux et les gouvernements se doivent d'interagir avec le secteur privé en vue de fournir des services consultatifs liés à la recherche de moyens alternatifs pour suivre les flux et catégories multiples de l'« argent » et, en particulier, sa virtualisation.

TROIS ACTIONS POUR LES GROUPES DE RÉFLEXION ET LES ORGANISMES DE RECHERCHE

- Les bailleurs de fonds doivent se fonder sur les ressources des groupes de réflexion ou des organisations de recherche, pour appuyer les recommandations de ce rapport qui appellent à réunir un corpus de faits probants plus solide et à encourager le dialogue entre gouvernements, au sujet du rôle des PTM lors des interventions en situation d'urgence.
- Les suggestions consistant à cartographier la fonction et la valeur ajoutée du secteur privé dans les transferts monétaires pourraient prendre la forme d'une initiative conjointe des Nations unies, du secteur privé et de groupes de réflexion. Ces derniers contribueraient à délimiter la cartographie, à en analyser les résultats et à soutenir le développement d'une stratégie de suivi.
- En lien avec la recommandation de créer un panel dans le domaine des TIC, un groupe de réflexion ou une organisation de recherche neutres pourraient accueillir le panel et coordonner son travail en matière de TIC.

AU-DELÀ DE LA PORTÉE DE L'ÉVALUATION

Comme indiqué ci-dessus, les appels à la création d'un nouveau modèle opérationnel pourraient s'appuyer, dans l'idéal, sur une stratégie de diffusion qui garantirait la vaste portée de ce travail de recherche, ses conclusions et ses recommandations. Cette stratégie doit être conçue de manière à définir une série de priorités qui pourraient alors servir de base au développement d'un programme tourné vers l'avenir qui peut être mis en œuvre par des acteurs multiples à différents niveaux. HFP recevra avec plaisir tout commentaire sur ce rapport et attend avec impatience d'assister à un plus large débat sur ses résultats et recommandations.



The Cash Learning Partnership

Le présent résumé expose les résultats d'un travail de recherche mené en 2013 intitulé « Les programmes de transfert monétaire sont-ils prêts pour l'avenir ? ». Cette recherche a été commandée par le Cash Learning Partnership (CaLP) et menée par le Humanitarian Futures Programme (HFP), du King's College à Londres. Ce projet vise à comprendre comment les changements qui surviennent dans le paysage mondial général et dans la sphère humanitaire pourraient évoluer par la suite (jusqu'en 2025) ; il aspire aussi à étudier comment ces changements pourraient façonner les programmes de transfert monétaire (PTM). L'analyse effectuée dans le cadre du projet étudie ces problématiques avec pour contexte le dialogue mondial en cours sur l'avenir de l'humanitarisme, notamment les processus liés aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) pour l'après-2015, le débat sur le prochain Cadre d'action de Hyogo (HFA₂) et le Sommet humanitaire mondial de 2016.

Ce rapport et les autres fruits du projet seront, on l'espère, largement diffusés et leurs conclusions et suggestions, débattues à tous les niveaux au sein du secteur. Ce processus devrait donner lieu à une série de priorités qui pourraient être les fondements d'un programme d'actions tournées vers l'avenir. Dans l'idéal, ce programme doit être conçu par l'ensemble du réseau d'acteurs identifiés dans cette analyse qui ont un intérêt et un rôle à jouer dans l'évolution des PTM.

Ce résumé a été rédigé dans l'optique de constituer un document à part entière. Il est complété d'un rapport final et d'un ensemble d'annexes qui contiennent l'ensemble des résultats obtenus au cours de ce projet de recherche.

Ce travail de recherche a été commandé par le Cash Learning Partnership (CaLP), avec le soutien généreux du service d'aide humanitaire et de protection civile de la Commission européenne (ECHO) et du ministère britannique du Développement international (DFID).



Humanitarian Aid
and Civil Protection

